


Vie Communale

Le Mot du Maire

2014, une année nouvelle chargée en réformes et évolutions administratives:

Le «Pays Ruthénois» créé il y a une dizaine d'années est appelé à se transformer en «PETR» (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) conformément à un texte législatif de décembre dernier.

La constitution d'un Syndicat Mixte composé de l'Agglomération du Grand Rodez et des 7 Communautés de Communes qui l'entourent, de Conques à Réquista et de Naucelle à Bozouls, vient d'être approuvé par arrêté préfectoral pour l'élaboration d'un «SCoT Centre Aveyron». Ce Schéma de Cohérence Territoriale a pour objectif de définir, de planifier et de mettre en cohérence les politiques de ce bassin de vie dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement pour les 10 ans à venir.

La réforme Cantonale en cours prévoit la fusion des cantons actuels de Cassagnes-Bégonhès et de Réquista pour former «Les Monts du Réquistanais». Ce territoire nouveau sera représenté par un couple (une femme et un homme) de conseillers départementaux au sein de la future Assemblée Départementale en 2015.

2014, une année d'élections:

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales sous une forme nouvelle pour les communes de plus de 1000 habitants comme la nôtre. Il s'agira d'un scrutin à la proportionnelle de listes bloquées et établies à parité; et pour la première fois également les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct.

Le 25 mai retour aux urnes pour les élections Européennes et au cours du mois de septembre les «grands électeurs» devront élire les Sénateurs pour les 6 prochaines années.

2014, une année de poursuite des chantiers communaux engagés:

Les plus importants étant l'aménagement du cœur du village de Magrin en terme d'investissement et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour les charges de fonctionnement.

2014, arrivée de nouvelles entreprises sur la Commune:

Principalement sur le parc d'activités de Montvert où 10 lots ont été vendus et 3 font l'objet de réservations sur un total de 19 situés sur notre commune. Une nouvelle zone d'activités «Les Molinières 2» réalisée par la Communauté de Communes va également permettre d'accueillir sur «l'ancien terrain de la DDE» près de la voie ferrée, 3 entreprises dont la scierie GAR-RIC dès l'été prochain.

Que 2014 soit surtout une BONNE ANNEE, pleine de santé, de bonheur, de réussite, de solidarité et de partage pour tous.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

M. Marc ANDRIEU
Mme Annie COSTES
M. David MAZARS
M. Alain CROZES
Mme Marie-Hélène BASTIDE: Mercredi 5 février.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi

(de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél: 05.65.69.47.22 - Fax: 05.65.69.56.14

E.mail: mairie-calmont@wanadoo.fr - Site: www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

© 05.65.74.79.14 - E.mail: media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

© 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail: secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

© 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

La Déchetterie de Salmiech

Du mardi au vendredi l'après-midi 15 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Les assistantes sociales

• Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François-Mazenq - 12000 RODEZ © 05.65.76.52.80

• Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (© 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- Président de droit : Christian VERGNES (Ceignac)
- Vice-présidente : Annie COSTES (Planquelongue)
- Membres élus : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- Membres désignés : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast © 05.65.46.64.96

Site Internet: www.cc-cassagnesbegonhes.fr Courriel: contact@cc-cassagnesbegonhes.fr



Vie Communale

Mutation de Maryse FABIÉ, agent administratif, à Arvieu

Après pratiquement 23 ans de service au secrétariat de la mairie, Maryse FABIÉ a saisi une opportunité pour rejoindre le secrétariat de la mairie d'Arvieu, commune de son lieu de résidence

Durant toutes ces années, Maryse FABIÉ a eu pour principales missions la tenue de la comptabilité et la gestion de la paye; elle s'est acquittée de cette tâche avec rigueur, discrétion et sérieux. Elle a été remplacée à compter du 1er décembre 2013 par

Mireille NICOL qui arrive de la Mairie de Naucelle où elle exerçait ses fonctions à mi-temps.

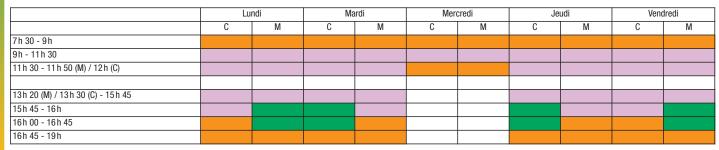
Ce mouvement de personnel a été l'occasion de réorganiser le service administratif; Mireille NICOL accueille désormais le public tandis que Liliane CORP qui occupait ce poste auparavant se consacre à la comptabilité.

Nous souhaitons à Maryse FABIÉ et à Mireille NICOL une bonne adaptation sur leur nouveau poste de travail. ■

La réforme des rythmes scolaires des écoles de la Commune

Les enseignants de l'école publique de la Nauze, les membres du conseil Municipal ainsi que ceux du Conseil d'Ecole ont œuvré ensemble pour arrêter le projet d'organisation des plages horaires des écoles pour la rentrée de septembre 2014 et le soumettre au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Les activités péri-éducatives auraient lieu en fin d'après-midi les mardis et jeudis à Ceignac, et les lundis et vendredis à Magrin. Le mercredi, la fin des cours est programmée à 11 h 30 pour assurer le retour des primaires à leur domicile avant que ne débute le ramassage des collégiens et des lycéens. ■



Légende : C : site de Ceignac - M : site de Magrin - Temps d'enseignement 🗉 – Activités péri-éducatives 🗷 – Accueil - Garderie 🗖

De nouveaux modes de scrutin pour les élections municipales et communautaires de mars 2014

Les élections des 23 et 30 mars 2014 seront marquées par deux grandes innovations :

■ Les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, pour un mandat de 6 ans, auront lieu en même temps.

En pratique, chaque bulletin de vote comporte deux listes: celle des 19 candidats aux élections municipales et celle des 7 candidats (+ 2 suppléants) aux élections communautaires issus de la liste municipale. Ces derniers représentent la Commune au sein du conseil de la Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast.

Ces 2 listes respecteront le **principe de parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

⇒ Dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.

Les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans possibilité de panachage. Tout bulletin rayé est déclaré nul. (Loi du 17 mai 2013).

Par liste, le nombre de candidats élus conseillers, dépend du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une

« prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête, une majorité absolue au conseil municipal et donc la stabilité durant tout le mandat

Au 1er tour, la moitié des sièges (arrondie à l'entier supérieur) est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés et le vote d'au moins 25 % des électeurs inscrits. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris celle arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un 2nd tour a lieu.

En application de la loi RCT
(Loi de Réforme des Collectivités Territoriales)
du 16/12/2010, les Communautés de Communes
ont dû réviser le nombre de leurs représentants.
Ceux de la CC de Viaur-Céor-Lagast seront 23 en 2014
(et non plus 31) dont 7 sièges attribués
à la Commune de Calmont.





Vie Communale

Une fin d'année 2013 bien remplie pour les petits Calmontois

Après avoir débuté le dernier trimestre 2013 par les animations habituelles réservées aux jeunes (concours de pétanque, soirée DVD...), le service Animation de la commune avait choisi de proposer, en Octobre, deux animations à toute la population avec:

-une conférence-diaporama sur le thème «Découverte des oiseaux d'ici » présentée par la Ligue de Protection des oiseaux le 4 octobre

et

-le 22 octobre, en partenariat avec la Communauté des Communes Viaur Céor Lagast, une sortie d'une journée afin de visiter le pôle des énergies renouvelables à Labessière Candeil (Tarn) et la Verrerie Ouvrière d'Albi. Le circuit qui nous a été proposé sur le site de Labessière Candeil nous a permis de savoir ce que deviennent nos déchets ultimes, de découvrir comment fonctionne le bioréacteur et de connaître les différents usages du bio-méthane: carburant, transformation en hydrogène et production d'électricité. La visite de la Verrerie Ouvrière d'Albi fut très riche en découvertes, elle aussi: du recyclage du verre à la fabrication de nouvelles bouteilles...

Pendant les vacances de Toussaint, les enfants ont pu participer à un atelier de fabrication de papier recyclé avec une animatrice du CPIE. Des ateliers de cuisine sur le thème du «Chocolat» (truffes, roses des sables...) et des «Recettes d'ailleurs» (tapas, spécialités savoyardes...) ont été également au menu de ce trimestre qui s'est clôturé par la traditionnelle soirée «Pyjama» au début des vacances de Noël!

L'année 2014 s'annonce quant à elle, pleine de richesses avec les visites d'Airbus à Toulouse, de Micropolis à St Léons, de la caserne des Pompiers à Rodez, une sortie à Walibi (Agen)...

Le Conseil Municipal d'Enfants

Les nouveaux élus du CME, rejoints par Eva Moysset, ont pris leurs fonctions à la rentrée scolaire. Ils se montrent très enthousiastes et travaillent activement à la mise en place de nouveaux projets. Même si leur principale préoccupation est de proposer des activités de loisirs à leurs camarades, ils ont déjà su se montrer solidaires et impliqués en participant activement à l'organisation et au déroulement du Téléthon 2013. Leurs premiers projets prendront forme dès les prochaines vacances, mais la simple réalisation de ceux-ci les obligent à se confronter aux réalités (téléphoner, demander des renseignements, fixer des dates, attendre une réponse, trouver le financement, diffuser l'information, ...) et leur montre que tout n'est pas simple à organiser!



Morgan BARRAU était absent ce jour-là.

Vie associative

Un Téléthon réussi!



Cette année encore, le bilan du téléthon est très positif.

Les festivités ont commencé le vendredi soir avec le repas et la boum organisés par les jeunes élues filles du CME: 35 enfants ont répondu à l'invitation et ont dansé jusqu'au bout de la nuit (23h 00)!

Le samedi, dès 8h les membres du Comité d'Animation de Ceignac accueillaient dans l'ancienne cantine 65 personnes pour le déjeuner aux tripous.

Les animations se sont poursuivies dès 15h avec la venue de «Fêtes vos jeux»: tout l'après-midi Nicolas Dumenil, l'animateur, a expliqué aux petits et aux grands les règles des jeux en bois installés dans la salle des fêtes. Les jeunes élus du CME quant à eux, poursuivaient leur implication dans cette manifestation en vendant bonbons et gâteaux et l'ESAT de Ceignac proposait son marché de Noël avec de superbes réalisations

manuelles, chocolat chaud et gourmandises... La soirée s'est terminée par un quine qui a connu un franc succès.

Un grand merci à tous les participants, intervenants et donateurs qui ont contribué au bilan largement satisfaisant de cette grande fête destinée à vaincre les maladies génétiques: en effet, ce sont pas moins de 4428.26€ qui ont été récoltés cette année sur notre commune.

La manifestation n'est cependant pas terminée; nous vous donnons rendez-vous le dimanche 16 mars après-midi avec l'association «Musiques et danses d'Antan» pour un thé dansant à Magrin dont les bénéfices seront reversés eux aussi à l'AFM. ■





Vie associative

La randonnée inachevée...

Ce fut un petit pas pour l'humanité... Un grand pas pour lui... Son premier pas... Celui qui lui fit quitter la main de sa mère et la sécurité du trotteur pour l'aventure... Le second pas fut moins réussi... il s'entrava dans un des pans de sa barboteuse et s'étala sur les dalles de l'étable, au grand dam du petit veau, tétant sa mère, qui, de surprise, lâcha le pis et se fit la malle (d'où: aller de malle en pis!). Dans sa chute, et sa rencontre avec le sol, il faillit perdre sa première dent qui heureusement était, elle, tombée la veille et se trouvait en sécurité sous son oreiller dans l'attente d'une petite souris, employée de banque, qui devait lui amener un sou (en alu)... lequel sou finirait invariablement, sur les conseils de ses parents, dans le plat de la quête du Dimanche...!

Ainsi débuta sa première marche...

Les années suivantes, la marche s'accéléra, et il se mit à courir. Il se mit à courir après les vaches qui trouvaient meilleure l'herbe des voisins, après le ballon dans les cours de récréation, après les filles, leur ruban dans les cheveux, leur jupe plissée, leurs socquettes blanches et leurs souliers vernis. Il en rattrapa une, et décida de la garder. Elle était d'accord..

Puis à l'heure de ses vingt ans: plusieurs mois durant, habillé couleur pois cassé, il ne sut jamais s'il fallait courir ou marcher.... Cela dépendait des ordres, et les ordres il n'aimait pas trop... Marcher au pas non plus... Quelques temps après, Paris le prit dans ses bras... Et là, un conteur électrique lui enseignait le courant continu en semaine, qu'il transformait en courant alternatif les week-end, lorsqu'il descendait voir sa belle aveyronnaise qui l'accueillait au pays en lui cuisinant poules farcies aux tripous et omelettes aux échaudés. Recettes obligées pour éviter qu'il ne prenne le parler trop pointu de ceux qui vont pisser à Paris! Revenu au pays il prit comme aires de jeux les terrains de football et les terrains de quilles. Un pied chaussa les crampons, l'autre la Pataugas...! Les années passèrent. La quarantaine arriva... son cœur trébucha... la science le répara... Maintenant il faudra marcher! ordonna le Médecin. Alors il marchera... Et il marchait tous les jours... La chose lui plût tellement qu'il allât prendre licence à Naucelle. Le weekend il ne marchait plus... il randonnait!

Et le temps courait, et lui marchait... lorsque la tentation lui vint de rouvrir d'anciens chemins de la commune pour en faire des circuits balisés. Sa façon de marcher ayant fait contagion, c'est

entouré de quelques adeptes, et avec l'aval de la mairie, qu'il s'attaqua à reprendre des droits à la nature! Les chemins reprirent vie... empruntés par les marcheurs, les cyclistes et les cavaliers. Parlan de nouveau relié à Magrin par le Coustil sortit enfin de son isolement!

Des chemins, des marcheurs...l'étape suivante fut la création des «Randonneurs des 4 clochers», association où il fut naturellement porté à la Présidence par tous les adhérents. Et depuis lors il nous a fait marcher... Et nous avons marché, marché... encadrés d'un berger qu'on suivait comme une étoile, partageant son credo: «Elle est pas belle la vie...!»

Sur les plateaux d'Aubrac, nous avons suivi les drailles Croisé des troupeaux jusqu'au sommet des trucs, Et puis le cul dans l'herbe, bercés par les sonnailles, Et les sacs appuyés au dos d'un vieux mazuc Les plus chrétiens priaient Saint Emilion, Et bouche grande ouverte, communiaient aux farçous... Les maboules de foi, ne mangeaient que jambon Fritons dégraissés, lard maigre et «salcissous»! Un «tassou» de café et un dernier pissou, On remettait nos sacs et nos «esclaffe-bouses» Pour s'en aller plus bas, vers le «riou» d'en dessous, En suivant notre guide comme on suit une épouse...! C'est en marchant longtemps que l'on vit les Cévennes, Irouléguy, Salers, la tour de Madeloc, Les grues de La Ciotat, le château de Turenne, Orluc et sa dent, et le haut Languedoc... D'autres pays encore... En suivant, sans conteste, L'homme qui nous menait dans des endroits de rêves. Et c'est chemin faisant qu'un sort des plus funestes S'attaqua à son cœur, rompant ainsi la trêve.... Aujourd'hui nous marchons, nôtre âme un peu «garelle» Scrutant la voie lactée et les routes là-haut... Sur cette voie céleste qui mène à Compostelle Nous sommes sûrs de retrouver l'ami... JEANNOT! Gérard E.

Sur ce Grand Stade qu'est la vie, être, une seconde, une seconde seulement, le Grand Starter et te rappeler, Jeannot, pour... faux départ!

Le Sport Quilles Magrin Parlan invite le Groupe NADAU

Le samedi 19 avril 2014, salle des fêtes de Ceignac, à 20 heures 30, le SQ Magrin Parlan accueillera le groupe Nadau, figure incontournable de la chanson occitane contemporaine, trois semaines avant son passage à l'Olympia de Paris, où il affiche déjà complet. Les aveyronnais et leurs voisins, voire les occitans de bien plus loin, puisque la réputation du groupe s'affiche du Val d'Aran espagnol (mais occitan) jusqu'aux vallées italiennes du Piémont, occitanes elles aussi, et au delà, pourront ainsi découvrir en avant-première son nouveau spectacle, suivant le concept qui a fait jusqu'ici son succès: un spectacle accessible à tous, intergénérationnel par ses textes et ses musiques, puisqu'une présentation en français précède les chansons, exceptionnel par la qualité de ses mélodies, de ses orchestrations et par l'authenticité des textes proposés par Michel Maffrand (Joan de Nadau) qui font écho au vécu de nos régions méridionales, et aux spécificités de cette terre d'oc qui ont bercé toutes les générations, y compris les générations actuelles.

Le Sport Quilles Magrin Parlan vous réserve le meilleur accueil, et vous informe que les réservations peuvent se faire auprès de la mairie de Calmont (Stéphanie Pratmarty), les lundi et jeudi de 9 h à 11h 30 (tarifs de 20€ pour les adultes et de 12€ pour les enfants de moins de 12 ans / chèques à l'ordre du SQ Magrin Parlan) au 05 65 69 47 22.

Si l'on se réfère aux derniers concerts du groupe, et notamment en Aveyron (Sévérac le Château fin novembre), tous ont affiché très rapidement complet, raison pour laquelle nous nous permettons de conseiller aux Calmontois intéressés par ce spectacle d'environ deux heures, de réserver sans tarder.







Vie associative

ESPOIR FOOT 88

Saison 2013-2014, ESPOIR FOOT 88 en chiffres:

-350 licenciés (12 équipes des U13 aux Vétérans) -18 éducateurs diplômés -55 dirigeants -104 joueurs en U7-U9 et U11 (enfants nés de 2008 à 2003) -10 stades

Le club d'Espoir Foot 88 est labellisé par la Fédération Française de Football (F.F.F.) depuis 2003 et ce label va bientôt être renouvelé pour une durée de 3 ans.

Label F.F.F. => Notre Ecole de Football fait donc l'objet d'une reconnaissance fédérale pour le travail accompli et la qualité de l'encadrement des jeunes et des structures, et permet ainsi de communiquer sur l'excellent travail du club.

Chaque catégorie est encadrée par des éducateurs ayant les diplômes exigés par la F.F.F. Chaque joueur et

joueuse ont la possibilité de participer à un ou deux entraînements par semaine sur des stades de qualité (souvent utilisés par le District de Foot pour les sélections d'Aveyron).

Le bilan du début de cette saison 2013/2014:

Les seniors d'Espoir Foot 88 ont repris les entraînements depuis le 29 juillet sous les ordres du coach Bruno LAVIALE aidé d'Anthony VERGNES. Le premier match officiel de notre équipe 1 s'est déroulé en Coupe de France le 25 août avec la réception de l'équipe 1 de Millau évoluant 3 divisions au dessus ; malgré cet écart, les joueurs ont obtenu la victoire 2 à 1. Les Féminines ont effectué leur reprise estivale sous la direction d'Arnaud BRUGIER sur le terrain de Ceignac. Concernant les catégories de jeunes, les U17, U15 et U13 ont rechaussé les crampons le 20 août et les jeunes pousses (U11, U9 et U7) ont débuté la saison 2013-2014 le 7 septembre.

Depuis cette reprise, les fortunes sont diverses. L'équipe 1 Seniors avait bien débuté par cette victoire en Coupe de France, cependant, en championnat elle est classée neuvième avec 2 matchs en retard qui vont être joués début janvier. L'équipe 2 Seniors reléguée en Promotion de Première Division caracole en tête avec 4 points d'avance sur son poursuivant Naucelle 2. L'équipe 3 a connu un début de championnat compliqué mais a su se reprendre sur les derniers matchs de la phase aller lui permettant de se repositionner pour le maintien. L'équipe 4 rencontre des difficultés à cause d'un effectif Seniors restreint pour jouer à 4 équipes chaque week-end. Les Féminines ont effectué une première partie de saison correcte qui devrait leur permettre d'obtenir le maintien en fin de saison; c'est la dernière équipe en Coupe, les équipes 1 et 2 Seniors ayant été éliminées prématurément de leur Coupe respective.

Défaite ou victoire, toutes les équipes se retrouvent le Dimanche soir au café SAHUC à Ceignac pour refaire

le match autour d'un «seul» verre servi par notre cher Dédé ou des plats gastronomiques concoctés par notre chère Nicole.

Au niveau des jeunes, les U17 inscrits en Excellence sur la première phase n'ont pas réussi à se maintenir à ce niveau, ils joueront en Première Division sur la deuxième phase. L'équipe 1 U15 a bien figuré lors du début de son championnat, elle peut nourrir des ambitions pour obtenir une montée en fin de saison et l'équipe 2 U15 en difficulté lors de la phase 1 devrait obtenir des résultats positifs en étant basculé dans un niveau qui leur convient. Les équipes 1 et 3 U13 ont

Soirée conviviale au café SAHUC

atteint la poule supérieure de leur niveau à la suite des deux phases de brassage alors que l'équipe 3 échoue mais se qualifie tout de même pour le Niveau 2.

Les U11 ont réalisé 4 plateaux dont un le 12 octobre organisé sur les stades de Ceignac (leurs terrains d'entraînement durant toute la saison). Les U7-U9 en ont effectué 4, ils en ont reçu un le 19 octobre sur les stades de Baraqueville.

Durant les vacances de Toussaint, les éducateurs d'Espoir Foot 88 ont mis en place des journées ludiques autour du ballon rond afin de varier avec les entraînements du Vendredi soir ou ceux du Samedi matin effectuées tout au long de la saison. Le principe est de redonner plaisir aux jeunes de venir jouer au foot à travers des défis et des jeux. Les éducateurs sont moins exigeants que lors des entraînements, ils laissent plus de liberté aux enfants afin que le football redevienne un divertissement pour eux.

Lors de la traditionnelle soirée annuelle des Sponsors, le 22 Novembre, à la discothèque La Fiesta à Baraqueville, tous les acteurs qui font vivre cette école de Foot (sponsors, éducateurs, dirigeants, joueurs et représentants des collectivités locales) se sont réunis

Le club remercie tous ses partenaires qui permettent l'existence de cette association sportive au sein de

Merci également à tous ceux qui ont contribué au grand succès des 2 quines organisés en fin d'année à Carcenac et Ceignac.

Pour avoir plus d'informations sur le club d'Espoir Foot 88, les horaires et dates de reprises, consultez son site Internet http://efc88.footeo.com/

Prochaines manifestations:

Les tournois de Futsal organisés chaque année aux gymnases de BARAQUEVILLE. Le samedi 1er mars pour la catégorie U7, le dimanche 2 mars pour la catégorie U9 et le dimanche 16 mars pour la catégorie U10 (uniquement les joueurs nés en 2004).

Ecole « Marie-Emilie »



Déjà quatre mois sont passés dans nos nouveaux locaux. Nous apprécions chaque jour un peu plus les très bonnes conditions dans lesquelles nous travaillons. Lors de l'inauguration du 5 octobre 2013 beaucoup d'entre vous ont pu découvrir les locaux rénovés.

Ce premier trimestre scolaire, les apprentissages ont été étayés par diverses activités de découverte à différents niveaux:

- Initiation au **poney** pour les SM et PS2 (soins, respect, maîtrise, équilibre...)
- · Participation au cross de la SG au CM (endurance, persévérance,..)
- Spectacle musical «La caisse à outils» qui a ouvert des horizons musicaux (écoute, imagination...)

Parmi les moments forts de cette fin d'année, il y a eu:

- ·La «Célébration de Noël» sur le thème de «Marie, maman de Jésus» qui nous a rassemblés à la chapelle de l'EHPAD Marie Immaculée d'une grande étoile réalisée par les quatre classes. Quelques résidents ont participé à cette célébration.
- ·La visite des élèves aux maisons de repos et de retraite du village. Des échanges entre générations porteurs d'espoir et de fraternité.
- · Le dernier jour, toutes les classes se sont rassemblées à la salle des fêtes où elles ont présenté quelques poésies, danses, chants... aux parents venus nombreux. Le Père-Noël est arrivé chargé de cadeaux collectifs. S'en est suivi le goûter préparé par les élèves (roses des sables, saucisson de noël, palmiers et brochettes de bonbons) un délice!!

Et voilà le trimestre est passé.

Bienvenue 2014, avec plein d'autres projets.



Etat Civil

Etat civil de la commune de CALMONT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

20 Naissances

23 janvier Capucine BONY,

178 Avenue de la Basilique -

Ceignac,

Ninon TABART, 16 mars

54 Rue de la Parro - Ceignac,

Yann LANDES, 19 mars

Allée des Augustinous - Magrin,

Adam ALBINET, 31 mars

210 Avenue de la Basilique -

Ceignac,

Camille GABEN, 25 avril

151 Rue du Plantier - Ceignac,

10 juin Alban DOULS.

Ségonzac,

10 juin Jules DOULS,

Ségonzac,

Thomas MARTINEZ, 15 juin

Les Crouzes de Ségonzac,

Gwénaëlle MARQUET, 04 juillet

Les Cans de Montvert,

18 juillet Zoé TROUCHE,

Albinet,

01 août Anaël GARCIA.

270 Rue de Gardin - Ceignac,

Louna YZOMBARD, 27 août

Allée des Augustinous - Magrin,

Loan HYGONNET, 14 sept.

74 Rue des Frênes - Ceignac,

02 octobre Emilie MAILLE, Saint Laurent,

03 octobre Augustine ALBOUY,

310 Avenue de la Basilique -

Ceignac,

19 octobre Gabin CARCENAC,

Aubin,

17 nov. Yanis FERNANDEZ,

22 B Allée de Campmas - Ceignac

Justin GAUD. 2 déc.

Albespeyres,

Lili BOISSONNADE, 13 déc.

Prat de la Fon - Magrin

Louane POUGET, 14 déc.

Route de Parlan - Magrin,

4 Mariages

Christine BARBAT et 01 juin

Jean-Louis VERDIER, Calmont,

29 juin Julie SOULIÉ et

Emmanuel ALBOUY, Calmont,

Odile SECHERESSE 20 juillet

et Patrice LAUR, Calmont,

Laetitia DIESTE et 10 août

Clément BASTIDE, Calmont,

31 Décès

05 janvier Geneviève SUDRES

vve ZÉGHINI, 87 ans, Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

07 janvier Raymond SÉRIEYS.

85 ans, Le Bouscaillou,

14 janvier Jeanne DAUSSE vve MAZARS.

93 ans, Maison de retraite

«Ste Marthe» - Ceignac,

30 janvier Olga TABARDEL, 89 ans, Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

31 janvier Mélanie FOURNIER vve GILET,

91 ans. Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac,

04 février Philippe BOUGAULT, 53 ans,

Rue Longue - Calmont,

11 février Marius DANGLES, 91 ans,

Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

Emilienne CARCENAC 02 mars née MALGOUYRES, 96 ans,

Rue du Martinenq - Magrin,

Alice BONNET née FOUCRAS, 08 mars 96 ans, Maison de retraite

«Ste Marthe» - Ceignac,

Albert RIVIÈRE, 98 ans,

14 mars Le Bourg - Calmont,

Jacqueline JUILLAN née PETIT, 04 avril

69 ans, 30 Rue des pensionnaires

Ceignac,

Rose ROQUES, 85 ans, 06 avril

Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac,

Guilhermina BARREIRO née 19 avril

DE JESUS, 93 ans,

Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

Yvonne BESSIÈRE née REYNÈS, 19 avril 91 ans, Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac,

Marthe ARTIS, 91 ans, 24 avril Maison de retraite

«Marie Immaculée» - Ceignac,

Camille PUECH, 85 ans, 09 mai Maison de retraite « Ste Marthe »

Ceignac,

Jean ANDRIEU, 79 ans, 29 mai Le Couderc » - Ceignac,

Suzette RECOULES 17 juin

vve VERNHES, 88 ans, Maison de retraite «Ste Marthe»

Renée VERNHET, 93 ans, 06 juillet

Le Serieys,

14 juillet Marie BONNET née FOULQUIER,

87 ans, Maison de retraite «Ste Marthe» - Ceignac,

Odile BOUSQUET ép. MARTY. 15 juillet 87 ans, Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac,

Joséfa DE SOUZA SANTOS, 03 août 91 ans, Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac,

Jean LACASSAGNE, 66 ans,

06 août

La Mazère - Magrin,

25 août Guy RAUST, 74 ans, Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

04 sept. Hélène CARRIÈRE

née LAPOMME, 98 ans,

Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

Francis BRENGUES, 76 ans, 27 sept.

Majoulet,

16 octobre Lucienne CASTILLO SALLEGO

née ROUX, 64 ans, Rue Joan Petit - Magrin,

26 octobre Annie BURCK vve IMBERT,

75 ans, Rue Longue - Calmont,

Léon MAZARS, 91 ans, 28 nov. Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

30 nov. Adrienne AZÉMAR

née GOMBERT, 90 ans,

Maison de retraite «Ste Marthe»

Ceignac,

Paulette ALET, 83 ans, 13 déc.

Maison de retraite

« Marie Immaculée » - Ceignac.

A noter également 14 décès de personnes domiciliées hors commune.

Infos pratiques

Deux services communaux à votre disposition à Ceignac



Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes du lundi au vendredi de 9h à 12h:

Affranchissements manuels, dépôts d'objets ordinaires et recommandés, suivis ou non, achats de timbres-poste, d'enveloppes et prêt-à-poster, d'emballages colissimo, contrats de réexpédition du courrier, changements d'adresse

Retraits / versements d'espèces sur compte courant postal ou livret d'épargne du titulaire, dépôts de chèques...

N'hésitez pas à utiliser ce service de proximité qui est de plus en plus

Pensez-y!

Déposez votre courrier dans l'une des 8 boîtes aux lettres jaunes réparties dans la Commune: Calmont, Ceignac, Lacassagne, Magrin, Majoulet, Milhac, Prévinquières, Ségonzac.

Une nouvelle activité à Ceignac

AJ-Elec

Electricité générale

Installation, rénovation, mise aux normes, dépannage électrique, tels sont les services que vous propose M. Alexandre JEAN sur devis gratuit et personnalisé.

Tel: 06.31.36.22.41 - Mail: alexandrejean12@gmail.com Pour plus d'infos: www.aj-electricite.com

L'équipe vous accueille le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h 30 à 12h 30.

Vous pouvez venir y consulter librement des documents en section jeunesse et / ou adulte!

L'emprunt de livres, revues, CD, CD-Rom et DVD-Films est possible moyennant un abonnement annuel de 5€ par personne (ou 10€ par famille).

Des évènements tels que des soirées contes, expositions... vous sont régulièrement proposés. Profitez-en, la plupart du temps l'entrée est libre et gratuite.

Tous les mois, des animations sont proposées aux classes des écoles de la commune ainsi qu'aux Maisons de Retraite.

Autant de bonnes raisons de venir rejoindre «la Communauté des 400 lecteurs»!

Transports scolaires Année scolaire 2014/2015

Votre enfant ou ado va être scolarisé pour la première fois en maternelle, primaire, collège ou lycée à la rentrée de septembre 2014?

N'oubliez pas d'informer le secrétariat de Mairie avant le 28 février 2014 afin de demander, s'il y a lieu, des arrêts de bus, des modifications, créations ou extensions de circuits.

A louer

Appartement T3 en rez-de-chaussée Ancien presbytère de Magrin, à partir du 1er avril

Renseignements au secrétariat de Mairie

16 janvier – 15 février: recensement de la population

La plupart d'entre vous ont d'ores et déjà reçu la visite de l'un des 4 agents recenseurs chargés d'effectuer cette enquête de recensement : Stéphanie Pratmarty pour le secteur de Calmont, Colette Faria pour Ceignac, Florence Colomb pour Magrin et Elisabeth Martelly pour le Nord de la Commune.

Le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). D'où l'importance de compléter ces questionnaires avec la plus grande application!

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, a transmettre a un elu ou a envoyer par courrier electronique a lettremunicipale-calmont@orange.fr)
Nom*:
Prénom*:

(

(*facultatif)

Mairie de Calmont - Tél. 05 65 69 47 22 - Fax 05 65 69 56 14 - E-mail : mairie